

Jean-Baptiste Say : La diffusion des connaissances économiques peut-elle suffire à fonder l'ordre républicain ?

André Tiran



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2075>

DOI : 10.4000/lrf.2075

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

André Tiran, « Jean-Baptiste Say : La diffusion des connaissances économiques peut-elle suffire à fonder l'ordre républicain ? », *La Révolution française* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 18 janvier 2018, consulté le 20 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2075> ; DOI : 10.4000/lrf.2075

Ce document a été généré automatiquement le 20 juin 2018.

© La Révolution française

Jean-Baptiste Say : La diffusion des connaissances économiques peut-elle suffire à fonder l'ordre républicain ?

André Tiran

Un auteur déformé par la lecture des économistes

- 1 Aborder Jean-Baptiste Say pour restituer ses positions dans le champ moral et politique de la République naissante (1792) impose quelques remarques préalables. En effet, il s'agit d'un auteur dont la lecture a été profondément marquée par les lectures des économistes et des courants qui se réclament du libéralisme. Ceci a conduit à une profonde déformation de sa pensée. Les raisons de cette situation résident dans la combinaison de l'approche des ultralibéraux – se situant dans la mouvance de l'économie autrichienne –, de la critique de Marx, et enfin du rejet de Say par toute l'économie Ricardienne et celle de Walras. Marx voit chez lui le théoricien de l'économie politique bourgeoise et le défenseur de l'ordre établi. Sa critique virulente est par ailleurs assez trompeuse parce que celui-ci, à l'inverse de beaucoup des lecteurs qui suivront, a lu, travaillé et pris des notes sur la totalité des écrits de Say et reconnaît explicitement s'être inspiré pour son premier chapitre du *Capital* sur la forme valeur de la marchandise du traité de Jean-Baptiste Say.
- 2 Walras critique Jean-Baptiste Say, car il considère que son concept d'utilité est flou et incohérent. Sa définition de l'utilité est celle de la satisfaction des besoins et d'une utilité sociale, au sens le plus général, cela n'a donc rien à voir avec l'utilité cardinale ou ordinale de l'économie marginaliste. La théorie cardinale de l'utilité est la théorie selon laquelle l'on peut exprimer par une quantité l'utilité procurée par un montant de consommation donné. Dans le cadre de l'utilité ordinale, il est demandé au consommateur de pouvoir classer raisonnablement les biens ou paniers de biens en fonction de l'utilité.

Quant aux économistes comme Schumpeter, c'est la théorie de l'entrepreneur qui leur sert à rattacher Jean-Baptiste Say à leur courant. Après quelques remarques biographiques, nous traiterons dans une première partie de sa conception de l'utilité au sein de la *Décade philosophique* et du groupe des Idéologues. Celle-ci correspond à la période d'action collective au sein du groupe des Idéologues et se conclue avec son éviction du tribunal. Dans une deuxième partie nous mobiliserons plusieurs de ses écrits – le premier, *Olbie* (1799), puis le *Traité d'économie politique* (1803) et enfin le manuscrit inédit *De la politique pratique* (1828-1832)¹ – pour approfondir la nature de sa conception sur la place de l'instruction dans l'ordre républicain.

Quelques éléments de biographie

- 3 Les premières années de l'existence de Say s'écoulaient dans sa ville natale, Lyon, lieu à l'époque d'une grande activité commerciale et manufacturière². À la suite de la faillite du négoce paternel en 1782, la famille déménage à Paris. Cette date marque un tournant dans sa vie. Il fait son apprentissage de négociant à Paris, de 1782 à 1784, dans une maison de commerce. Il poursuit cette formation en Angleterre par un séjour de deux ans (1785-1786) près de Londres dans le village de Croydon. Associé à Étienne Delessert, un autre ami de la famille Say, Clavière va créer une compagnie d'assurances sur la vie et lui fournir un nouvel emploi. Say a alors vingt ans et son activité se limite, pour l'essentiel, au travail d'un employé de négociant. C'est la période où il donne libre cours à ses goûts personnels, qui le portent vers la littérature et le théâtre. C'est aussi chez Clavière, en qualité de secrétaire particulier, qu'il découvre en 1789 l'ouvrage d'Adam Smith, *The Wealth of Nations*. Il deviendra ensuite (1790) employé au *Courrier de Provence* de Mirabeau, ce qui va lui permettre de développer ses relations, cruciales pour la suite de sa carrière.
- 4 Le suicide de Clavière en prison, le 8 décembre 1793, et la période qui suit marquent un nouveau tournant dans sa vie. C'est à ce moment qu'il a envisagé de se consacrer à l'enseignement. En effet, de retour de son engagement militaire volontaire (1792)³, c'est à cette époque qu'il se marie et envisage avec son épouse de créer une école appliquant des méthodes modernes d'éducation inspirées de Rousseau⁴. Ce projet n'aboutit pas, car Chamfort et Ginguené lui proposent de fonder une revue paraissant tous les dix jours et ayant pour ambition de traiter de tous les sujets dans un esprit encyclopédique. La nouvelle revue s'intitule *Décade philosophique, littéraire et politique*⁵. Elle est fondée le 10 floréal an II (29 avril 1794). Say est investi de la fonction de rédaction générale, qui correspond aux attributions de directeur de la publication tel que nous l'entendons aujourd'hui. Il est en outre le directeur de l'Imprimerie des Arts qui imprime la revue. La *Décade philosophique* sera, tout au long du Directoire et du Consulat, l'organe des Idéologues. Sa devise est « les Lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la république, que le feu et le courage pour la conquérir⁶ ».
- 5 La lecture de ses ouvrages montre qu'il n'est pas le suppôt du libéralisme anglo-saxon que l'on présente presque toujours. En particulier, nous voulons montrer qu'il ne défend pas un ordre spontané du marché et encore moins une conception de main invisible à la Smith, mais que le développement de l'instruction est pour lui fondamental dans la constitution d'une société républicaine.

Conception de l'utilité : la *Décade philosophique* et les Idéologues

Jean-Baptiste Say et les Idéologues

- 6 C'est dans le salon de la veuve d'Helvétius à Auteuil que, à partir de 1792, se rencontrent Cabanis (médecin, 1757-1808)⁷, Garat (homme politique et avocat, 1749-1833), Ginguené (poète et critique, 1748-1816), Daunou (archiviste et historien, 1761-1849), Chamfort (moraliste, 1741-1794) et Volney (géographe et historien, 1757-1820). Ce groupe est lié à Clavière, Brissot et Sieyès par l'intermédiaire de Chamfort, Cabanis et Condorcet. Avec Destutt de Tracy (philosophe, 1754-1836), Laromiguière (philosophe, 1756-1837), Fauriel (critique et traducteur, 1772-1844), Degérando (juriste et philosophe, 1772-1842), Andrieux (écrivain, 1759-1833), Marie-Joseph Chénier (écrivain, 1764-1811), Lakanal (professeur, 1762-1845), Bichat (médecin, 1771-1802), Maine de Biran (philosophe, 1766-1824), Roederer (écrivain et avocat, 1754-1835), ils appartiennent au « groupe » des Idéologues. Directeur de la *Décade*, membre du cercle d'Auteuil, Jean-Baptiste Say se trouve participer à ce mouvement qui prolonge la philosophie des Lumières et dont l'une des caractéristiques reste l'impératif de diffusion des connaissances.
- 7 Tous ces noms, nous les retrouvons à différents moments de sa vie, que ce soit dans la mouvance girondine, à la *Décade*, à l'Institut national (1795)⁸, au Comité d'Instruction publique (1791), au Tribunat ou dans les groupes libéraux sous la Restauration. Les ouvrages de Sergio Moravia⁹ ont mis en lumière le rôle décisif de cette *génération perdue*¹⁰ dont Say est, avec le groupe des Idéologues, un des représentants¹¹. Ce groupe, qui n'est pas homogène, partage au moins une conception profonde : celle de la perfectibilité de l'esprit humain telle que Condorcet l'entend dans son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*¹², et donc du rôle crucial de l'instruction. Ses membres veulent ordonner, de manière intelligible, les acquis de la Révolution et en transmettre la signification profonde. Ils sont soucieux de la liberté individuelle et se réfèrent à la Déclaration des droits de l'homme tout en cherchant une harmonie entre liberté individuelle et intérêts collectifs.
- 8 Les Idéologues voient dans la diffusion des Lumières par l'enseignement le pilier de la Révolution authentique et durable, celle qui restera¹³. Ce groupe partage trois critères fondamentaux dans son approche : la nécessité de la diffusion du savoir, la connaissance expérimentale de l'homme grâce à une recherche multidisciplinaire et la méthode de Condillac dans le domaine du langage. Ces trois critères seront ceux que Say appliquera avec constance durant toute sa vie. Concernant la connaissance des questions économiques, il se plaint que cette question ne soit pas assez prise en compte, il fait cette critique de façon générale. Toutefois, au-delà de ce constat, il insiste sur la connaissance unique que détient l'agent économique, ainsi que sur l'expertise, la diffusion du savoir de l'expertise et son utilisation par la classe moyenne¹⁴ dans un processus de décision rationnel. Concernant les lois, Say les conçoit d'abord comme reflétant des relations entre les hommes et entre ceux-ci et les choses. Il ne les voit pas de façon individualiste, comme destinées à préserver l'espace privé. Les lois sont morales et doivent s'inscrire à l'intérieur même des hommes.

- 9 Ce qui caractérise les Idéologues et la société d'Auteuil, c'est un net anticonformisme idéologique, un sens aigu de la fonction de la culture, et la fidélité à une tradition philosophique et scientifique. Le cœur de leurs préoccupations, c'est l'instruction de la classe moyenne, qu'ils appellent « classe mitoyenne¹⁵ », fondement de la République. Leur combat est tout entier tourné vers la défense du constitutionalisme, de la laïcité de l'État, du patrimoine culturel hérité des Lumières¹⁶. Pour s'en convaincre il suffit de citer les auteurs dont les textes sont publiés ou repris dans la *Décade* : Helvétius, Voltaire, Rousseau, La Mettrie, Chamfort, Condorcet. Leur particularité est de refuser aussi bien la monarchie, le despotisme, que la conception jacobine de la République. Cette position restera celle de Jean-Baptiste Say jusqu'à sa mort, en 1832. Avec une singularité qui ne se démentira pas. Toutes ses réflexions sont concentrées vers ce qu'il appelle la dimension « pratique », c'est-à-dire vers l'objectif de modifier les comportements.
- 10 Son action est pleinement politique, comme pour les autres membres du groupe, mais elle se concentre sur la dimension réelle de la vie des individus en société. Sa formation de négociant lui a donné une approche très réaliste des questions politiques et sociales. Toute l'œuvre du groupe est inspirée, durant ces années, de l'Encyclopédie comme modèle idéal d'une culture non abstraite reposant sur un savoir scientifique. Pour Cabanis, il s'agit de réaliser « ce que Bacon avait conçu¹⁷ ». L'engagement social et politique qui caractérise les Idéologues trouve en effet dans cette doctrine une justification théorique valable et une impulsion pratique dans l'organisation de la République : « On peut donc assurer que c'est pour le bonheur du grand nombre que la constitution est faite¹⁸. » Notons que l'idée selon laquelle le savoir doit être diffusé dans le corps social de manière à changer les comportements, les jugements et les décisions humaines est partagée par l'ensemble des élites françaises dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Mais ce seront les Idéologues qui porteront ce combat durant près de vingt années. Le groupe joue un rôle décisif dans l'élaboration des lois de l'an III et de l'an IV, en particulier dans la création des Écoles centrales, de l'École normale, et de l'Institut¹⁹. La conception sensualiste de l'homme inspire directement leurs principes pédagogiques. Pour eux, tout le problème de l'éducation consiste en réalité à fournir à chaque individu les instruments du développement de ses capacités, pour la satisfaction de ses besoins physiques, psychologiques et sociaux. C'est pour cela que l'éducation de l'homme sera définie comme développement « de tout ce qui concourt à son existence²⁰ ».
- 11 La question de l'égalité est cruciale. Elle est présente à la fois dans les écrits de Sieyès et les énoncés de Condorcet, même si l'un et l'autre défendent le suffrage censitaire, avec tout ce que cela peut comporter de défense de la propriété privée. Ce qui, dès le départ, ne sera pas tout à fait le cas de Jean-Baptiste Say, en particulier en ce qui concerne la terre. Condorcet propose de réaliser l'égalité politique sur un plan plus vaste et plus général en insistant en particulier sur l'inclusion des femmes dans la vie politique. Cette position sera reprise par Say. Il y a toutefois, chez Condorcet, une insistance nouvelle sur la nécessité d'éliminer progressivement les trop fortes inégalités économiques. Il souligne que nulle part, le particulier, l'ouvrier, le paysan, ne sont réellement égaux à un riche. Que nulle part l'homme « dégradé, abruti par la misère » n'est égal à l'homme « qui a reçu une éducation très soignée » et qu'« il s'établit donc nécessairement deux classes de citoyens, partout il y a des gens très pauvres et des gens très riches ; et l'égalité républicaine ne peut exister dans un pays où les lois civiles, les lois de finances, les lois de commerce rendent possible la longue durée des grandes fortunes²¹ ». Say reprend d'ailleurs de Rousseau l'idée que, dans une république, personne ne doit être si pauvre

qu'il soit contraint de renoncer à sa liberté, à sa dignité et se soumettre aux citoyens riches et puissants.

- 12 Dans son premier écrit politique, un pamphlet intitulé *De la liberté de la presse*²², publié à Paris en 1789 pour de la convocation des États généraux, Say demande l'extension de la liberté à tous les niveaux et termine par une exaltation passionnée de l'importance des Lumières, de leur diffusion à toutes les couches de la société. Ce qui deviendra le leitmotiv des publications du groupe : « Enfin on est parvenu à initier à ces Lumières toutes les classes de la société, et il en est résulté une telle masse de connaissances, que le pouvoir de comparer de juger s'est trouvé général ; les idées du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, sont devenues familières, et pour la première fois depuis longtemps, tous les hommes ont pesé leurs intérêts, analysé leurs droits, et la balance qui détermine leur sort a passé dans les mains de tous²³. »

Le combat pour l'instruction dans la *Décade* : La relation entre connaissance et politique

- 13 L'action de Say se poursuit à travers la revue de la *Décade*. Celle-ci a fait l'objet de nombre de publications et d'un regain d'intérêt dans un passé récent²⁴. Say et les autres rédacteurs de la *Décade* – Amaury Duval, Le Breton, Andrieux, Toscan, Ginguéné – ne limitent pas leur activité au seul journal. Ginguéné est directeur de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur (novembre 1795 – mars 1798), dont Amaury Duval est chef de bureau, et Le Breton est chef du bureau des Beaux-Arts dans le même ministère. Ils sont aussi impliqués dans la machine administrative de la République. Ils attachent une importance cruciale à l'instruction et en font leur ligne d'action, de principe²⁵. Le rôle de Say au sein de la *Décade* n'est pas toujours facile à situer. Il commence par des comptes rendus de théâtre et d'œuvres littéraires, puis ses interventions politiques deviennent beaucoup plus fréquentes, en particulier dans la dernière période, sous le Directoire. Toutefois, son action au sein de la *Décade* est aussi celle de l'administrateur principal, qui gère tout à la fois la rédaction générale, l'impression et la diffusion, alors que Ginguéné s'occupe pour l'essentiel de sa *Feuille villageoise*, ce dont Say se plaint auprès d'Amaury Duval²⁶, lequel assume avec lui l'essentiel des tâches de rédaction. Say n'est pas un homme de tribune et il est souvent en retrait. En fait, cette première partie de sa vie est totalement consacrée à l'action politique à travers le journalisme et la revue. Elle constitue un poste d'observation sans égal et détaché de l'action immédiate, permettant de chercher à peser consciemment sur l'opinion, en particulier sur celle de la « classe mitoyenne » qui constitue l'essentiel des abonnés de la revue. La question de l'économie ne sera développée par lui qu'à partir de 1800.
- 14 L'orientation stratégique du groupe est nette. Les rédacteurs de la revue affirment que « l'instruction publique est donc, comme elle le sera toujours, notre principal objet, nous voulons suivre, tracer les progrès de l'esprit humain dans tous les genres et s'il se peut accélérer sa marche²⁷ ». C'est un choix qui reste constant. Ainsi, un numéro de La *Décade* de l'an III proclame : « Le but de nos législateurs semble être de faire des Français non seulement le peuple le plus libre, mais le peuple le plus instruit de l'univers. Ils ont senti que sans les sciences et les arts, sans la philosophie surtout, la liberté ne pouvait solidement s'établir. L'ignorant est toujours esclave ; il faut qu'il se laisse conduire par celui qui tient ou paraît tenir un flambeau²⁸. »

- 15 Ils vont s'engager dans la bataille pour la réforme de l'organisation de l'instruction et de la culture de la République sur les mêmes bases que celles que l'on trouve dans les cahiers. Sans une organisation de l'école efficace la régénération du peuple et des mœurs ne peut se réaliser²⁹. Un certain nombre de thèmes devait être abordé ; en particulier celui de la dénonciation du lien entre la carence d'instruction publique et la permanence du despotisme politique et religieux. Condorcet observe, lors d'un discours à l'assemblée constituante, qu'aux forces de la monarchie il faut ajouter, moins visibles mais plus profondes, celles des castes et des corporations qui détiennent le monopole de la culture et des connaissances techniques indispensables à la vie civile et qui les utilisent contre les masses ignorantes³⁰.
- 16 Le développement des Lumières suppose un combat contre la domination de l'Église et la volonté politique de mettre en place une véritable instruction publique, laquelle doit pouvoir s'appuyer sur une morale pratique, produit de l'observation et de l'expérience. C'est cette dimension que J.-B. Say aborde dans le *Traité d'économie politique*, dans sa *Politique pratique* et dans une partie de ses *Cours*, mais, conformément à sa méthode, il évite de tomber dans les pièges des analyses globalisantes ou des « systèmes³¹ ». C'est la raison pour laquelle il s'en tiendra, dans un premier temps, à l'étude d'un objet précis et limité : la science des richesses. Il redoute toujours qu'une perspective trop large ne conduise aux débordements d'une métaphysique obscure, aussi met-il un soin tout particulier à ne pas s'écarter de son objet d'étude et à revenir chaque fois aux faits. Dans cette perspective, il écrit :
- Je veux que, dans chaque ménage, des ustensiles commodes et bien tenus, des habits de bonne étoffe, et du linge bien blanc, indiquent partout non pas l'opulence, mais l'aisance ; que chacun sache lire et ait, dans son armoire, au moins quelques volumes, pour s'éclairer sur les procédés des arts, et aussi quelques journaux, pour n'être point étranger aux intérêts de la patrie. [...] Je veux que, dans cette grande république, il n'y ait [...] pas un misérable qui puisse se plaindre de n'avoir pu, avec du travail et de la bonne conduite, gagner une subsistance facile, et mener une vie que les Anglais appelleraient confortable³².
- 17 Sous le pseudonyme de Boniface Veridick, il écrit quelque mois plus tard : « Les trois quarts des habitants de nos pays, soi-disant policés, ne savent ni lire, ni écrire, j'en conviens ; mais quelle est l'instruction qu'il leur faut ? Il me semble que c'est d'abord celle qui les rendra plus habiles dans leur profession quelle qu'elle soit ; plus ils feront d'ouvrages, plus leur ouvrage sera parfait, et plus ils seront à leur aise eux et leur famille, plus la patrie s'enrichira de leurs travaux³³. » Ce que l'on retrouve d'une autre façon chez Cabanis : « On l'a dit souvent, mais il ne faut pas se lasser de le redire : si tous les gouvernements ont un grand intérêt à cultiver et à développer le bon sens de la classe pauvre et manouvrière, cet intérêt est infiniment plus grand pour les gouvernements républicains. Le gouvernement représentatif est le meilleur de tous, parce qu'il est fondé sur l'opinion, parce qu'il en tire sa force : mais il faut que l'opinion soit bonne, c'est-à-dire que le peuple ait assez de jugement pour que l'opinion des hommes éclairés y devienne celle du corps entier de la Nation³⁴. »
- 18 S'il a bien perçu la vigoureuse croissance des intérêts matériels, il n'a pas fait que cela et limiter sa vision à ce seul point c'est manquer une dimension fondamentale. Pour que les agents économiques puissent intérioriser l'ordre social dans le système social moral qu'il propose, il faut d'abord qu'ils soient débarrassés du poids de la nécessité, de la satisfaction de leurs besoins, ou du moins que le sacrifice à consentir pour y parvenir soit modéré et laisse à l'individu la disponibilité d'une partie de son temps et de ses facultés.

La découverte du mécanisme économique de l'échange, qui n'est pas conscient chez les individus, devrait leur permettre d'y parvenir et de choisir leur véritable intérêt.

- 19 Sa conception de la République n'est pas celle censitaire de la fortune et de la propriété, mais elle n'est pas non plus celle de l'éligibilité de tous les hommes aux fonctions. Il faut, pour prétendre exercer un pouvoir dans l'État, prouver que l'on maîtrise ce que sont les conditions de l'obtention des moyens de satisfaire les besoins d'un pays, ce à quoi répondra le *Traité d'économie politique*. Quoiqu'il en soit de la pertinence d'un tel choix, celui-ci prouve l'importance cruciale que Say accorde à l'instruction de l'économie politique, non seulement pour tous les citoyens, mais aussi pour ceux qui prétendent accéder au pouvoir politique.
- 20 Cette relation entre connaissance – ou savoir – et politique, on la retrouve tout au long de la période révolutionnaire. Elle est formellement établie par la Constitution thermidorienne, et notamment par son article 16, titre II, défendu par Daunou³⁵ qui introduit comme condition non la fortune ou la propriété mais un cens culturel : « Les jeunes gens ne peuvent être inscrits sur le registre civique, s'ils ne prouvent qu'ils savent lire et écrire, et exercent une profession mécanique³⁶. » Les opérations manuelles de l'agriculture appartiennent aux professions mécaniques. Il était prévu que cet article ne soit appliqué qu'en l'an XII, c'est-à-dire en 1803³⁷. Contrairement au vœu de certains à cette époque, le rédacteur de la *Décade* se refuse d'abord à n'accorder les droits civiques qu'aux seuls propriétaires. Pour être citoyen, il faut, suivant son projet, remplir dans l'ordre les quatre conditions suivantes : 1 – Savoir lire et écrire ; 2 – Avoir plus de vingt-trois ans ; 3 – Habiter la France depuis plus de cinq ans ; 4 – Exercer un métier, un art ou avoir prouvé l'honnêteté de ses moyens d'existence depuis dix ans. Cette obligation figure d'ailleurs dans le plan de la Constitution, publié par « Polyscope », pseudonyme d'Amaury Duval³⁸.
- 21 C'est à ce moment-là que Ginguéné, un des fondateurs de *La Décade*, devient ministre de l'Instruction publique (il le sera de 1795 à 1798³⁹). Dès l'époque de la *Décade*, Say défend la nécessité de créer de nouvelles institutions d'enseignement, comme à l'occasion de la création du Conservatoire des Arts et métiers : « une des plus belles et plus utiles institutions de la République », écrit-il⁴⁰.
- 22 Pour lui ce ne sont pas les professions de foi, les proclamations en faveur des droits de l'homme qui viendront à bout de la misère et des vices de la société. À l'inverse de Rousseau, qui n'admet pas l'autonomie de l'économique et qui le subordonne au politique, transformant l'individualisme en holisme à partir de la composition des volontés particulières en volonté générale, Say veut penser la liberté hors de l'emprise de la volonté générale. Toutefois la souveraineté de l'ordre politique s'impose comme moyen de conquérir la liberté. Celle-ci, une fois établie, doit céder la place à l'ordre économique, qui est celui de la sphère privée, de la liberté du citoyen. La liberté, si elle est conquise par une absolutisation du politique, ne peut être conservée que par sa réduction et par l'émergence de l'économique. L'opposition à Rousseau sera réaffirmée de façon catégorique dans son manuscrit de la politique pratique : « Oui, Rousseau, tout le fondement de votre Contrat social est sujet à discussion. Vous dites que la souveraineté réside dans la majorité et moi je le nie. Quel est le droit de la majorité sur la minorité ? Le droit de la force ? Alors comme vous le dites de votre despote, son droit cesse dès l'instant qu'elle est plus faible et une minorité plus habile ou mieux armée, a pour elle tous les droits. Non le point de droit n'est rien, le contrat originel n'est rien puisque aucun peuple n'a pu le montrer⁴¹. »

- 23 Il faut la mobilisation des intelligences humaines, de l'intérêt éclairé par l'investissement dans le savoir et l'instruction. Malgré son admiration pour l'*Émile* de Rousseau, qui a privilégié la dimension de l'éducation, Say met en avant la dimension de l'utilité qui « nous éclaire sur nos vrais intérêts ». Une personne instruite a en effet tendance à faire moins de mal que celle qui ne l'est pas « mais c'est principalement en nous éclairant sur nos propres intérêts, que l'instruction est favorable à la morale »⁴². Say hérite et se démarque de deux courants. Il hérite des conceptions d'un État organisateur et prescripteur liées à la Révolution française dont il a été un ardent défenseur ; mais, contre les Jacobins et contre Napoléon, il se tourne vers l'économie politique héritée de Smith, seule susceptible de concilier loi et liberté, sous la condition expresse que le peuple soit éclairé, d'où le rôle fondamental de l'État dans l'instruction, idée qu'il partage avec Condorcet. Say reste un homme des Lumières. Sur le plan de la morale, il ne considéra pas, comme Sade, que la recherche individuelle de l'utile, dans le cadre d'une philosophie matérialiste et athée qui ne se fie qu'aux lois de la nature, bien loin de déboucher sur la vertu et le plus grand bonheur du plus grand nombre, ne fait que consacrer la loi de la force dans la poursuite des plaisirs, et l'infortune de la vertu.
- 24 Il refuse la voie qui consiste à absolutiser l'un des termes de l'alternative et veut garder liées ensemble les deux composantes : « Quand on ne désirerait pas l'aisance pour son propre bien-être, on devrait la désirer par vertu. Il faut n'être pas réduit à prendre conseil du besoin. Vous vous plaignez que chacun n'écoute que son intérêt, je m'afflige du contraire. Connaître ses vrais intérêts est le commencement de la morale ; agir en conséquence en est le complément⁴³. » Il n'y a pas de rupture entre la moralité traditionnelle et l'éthique utilitaire, mais une combinaison et une complémentarité inévitable. Pour atteindre au plus grand bonheur du plus grand nombre, il faut au préalable que le système économique soit connu dans sa totalité. Toute sa pensée est tournée vers le fait de penser des institutions qui doivent, en utilisant la nature de l'homme tel qu'il est, parvenir au bonheur. Toutefois il est significatif que le dernier ouvrage⁴⁴ écrit par Say, et laissé à l'état de manuscrit, soit un *Traité de sciences politiques*. Ce qui implique la reconnaissance que la seule rédaction d'un *Traité d'économie politique* ne pouvait suffire à fonder ce comportement éclairé et qu'il fallait lui ajouter le *Traité de sciences politiques*⁴⁵.
- 25 C'est une réponse à ceux qui lui objectent que tout ne se réduit pas à l'économique. L'analyse scientifique de la machine de l'État et de son fonctionnement du point de vue pratique, c'est-à-dire à l'usage des simples citoyens, devient un impératif urgent. À la critique de séparation radicale entre économie et politique, qui sera largement reprise par la suite, il répondra en défendant la nécessité de la spécialisation des savoirs : « Vous me reprochez d'avoir coupé en deux notre belle science ; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen pour n'y laisser que la science des richesses [...] Mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que l'on ne peut les considérer tous à la fois et en un seul ouvrage. Il faudrait que se fût tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai ; et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres. » Il convient, en marquant les points de contact de « distinguer les sujets de nos études »⁴⁶.

- 26 Un de ces points, entre la théorie de la richesse, la politique pratique et la morale, est son analyse de l'utilité. Du concept d'utilité économique, il passe au concept plus large d'utilité comme principe d'évaluation de la morale et de la politique. Il souscrit à la proposition selon laquelle l'utilité publique est le seul fondement raisonnable de la légitimité du pouvoir politique. L'insistance avec laquelle il soulève le problème posé par la différence entre l'intérêt de l'acteur et l'intérêt de celui qui dirige montre qu'il rejette la vision paternaliste de la vie sociale et s'en remet aux décisions des acteurs (éclairés). Mais cela ne suffit pas pour supprimer la suprématie du savant. Car il faut disposer des connaissances établies de façon sûre pour pouvoir ensuite les diffuser.

Instruction et intérêts éclairés.

- 27 Chez lui, la prospérité économique n'est pas considérée comme l'unique bien public, elle n'est que la condition préalable pour y parvenir. Pour en être convaincu il suffit de citer ce passage : « C'est ainsi que, chez certains peuples, ou même chez les habitants de certaines villes, trop adonnées au commerce, toute idée autre que celle de s'enrichir est regardée comme folie ; tout sacrifice de temps ou d'argent, ou de facultés, comme une duperie⁴⁷. » La conséquence d'une telle domination de l'intérêt égoïste dans le comportement des individus est source d'une faute majeure à ses yeux, elle menace la liberté car « l'argent donne des serviteurs peu attachés et non des amis fidèles et des citoyens capables, il arrive que les nations de ce genre finissent, et même assez promptement, par être mises à contribution, dominées et enfin renversées par celles qui ont suivi d'autres principes [...] Si ce que l'on dit de vous est vrai ; vous deviendrez riches, mais vous ne resterez pas vertueux, mais vous ne resterez pas longtemps indépendants et libres⁴⁸. » Ceci signifie que, pour Say, les préférences autonomes des individus sont définies non seulement par leur situation propre, mais aussi par l'ensemble des caractéristiques qui définissent l'état social et qui impliquent la prise en compte de la situation de tous les autres acteurs. À partir de sa seule expérience, ces éléments sont insuffisants pour lui garantir d'arriver à son but, il lui faut encore la maîtrise du mécanisme social dans son ensemble pour l'intégrer dans ses calculs.
- 28 Si ce qui fonde l'économie politique est l'intérêt qui repose sur l'utilité, l'intérêt et l'utilité seuls ne peuvent pas réaliser spontanément l'harmonie sociale. Ils doivent être éclairés par la connaissance, d'où le rôle déterminant de l'instruction. Pour lui, être citoyen signifie appartenir à une communauté culturelle qui s'autogouverne et qui exerce les droits civils et politiques. Si l'utilité est l'opérateur d'interprétation du comportement humain, cela n'a rien à voir avec la conception smithienne de l'intérêt, de la main invisible conduisant à l'agrégation des intérêts particuliers⁴⁹. En effet Say distingue deux types d'intérêt : l'intérêt sinistre (qui sera celui de Smith) et l'intérêt éclairé⁵⁰. La référence à l'intérêt éclairé est le moyen de couper la morale de tout fondement religieux. À condition d'être éclairé, l'intérêt ne peut que s'accorder avec celui des autres hommes. La convergence des intérêts⁵¹ forme un élément central de la position des Idéologues. C'est de ce point de vue qu'ils reprenaient et dépassaient la théorie de la sympathie d'Adam Smith dont Madame de Condorcet avait traduit la *Théorie des sentiments moraux*.
- 29 L'opinion des autres hommes conditionne en réalité le comportement de l'individu. Cette approche lui permet de fonder une analyse qui réconcilie intérêt individuel et intérêt général. L'homme est orienté vers le bien des autres, non pour des motifs altruistes et désintéressés mais pour des motifs intéressés, ceux de sa vanité. C'est cela qui constitue le

levier pour construire l'harmonie sociale. C'est le subjectif, ce que les hommes pensent d'eux-mêmes et la recherche de l'adéquation de ce qu'ils pensent d'eux-mêmes et de ce que pensent les autres d'eux qui représente le lien social. Il se sépare d'une vision strictement utilitariste et « économiciste ». Il écrit : « Les philosophes moralistes paraissent croire que l'amour de soi, l'intérêt dirige les actions des hommes plus que ne le fait l'amour propre, la vanité. Je serais tenté de croire le contraire, que la vanité exerce sur eux plus d'empire, généralement parlant, que l'amour de soi. Il suffit d'observer dans combien de cas les hommes agissent par vanité d'une manière opposée à leurs intérêts⁵². » La satisfaction de la vanité est une donnée incurable de l'homme qu'il s'agit d'utiliser.

- 30 Elle fonde les relations entre les hommes, la sociabilité, bien plus que la division du travail. C'est un levier qui permet, à travers l'instruction, de réintroduire l'obligation morale comme mutuellement avantageuse. Si l'économie possède un caractère et des lois qui lui sont propres, l'ignorance de ces lois ne conduit pas à la prospérité, mais la menace et amène à la régression, à un âge antérieur de la société. La norme qui conditionne l'ensemble, c'est d'abord celle de la liberté, or la seule recherche du gain, tel que nous l'avons vu, est fatale à la liberté. La préservation de la liberté exige la reconnaissance par les individus qu'il existe dans la société des intérêts qui sont destructeurs. Dès lors, la question fondamentale qui se pose est de savoir par quels moyens l'on peut transformer l'intérêt en intérêt éclairé.

L'intérêt éclairé

- 31 Le maintien du lien social implique que les intérêts éclairés soient dominants dans la société. La possibilité de faire accéder les hommes à la connaissance de leur intérêt véritable repose sur le fait qu'« une des plus fortes garanties qu'on ait de la bonne conduite des hommes est le besoin qu'ils éprouvent de l'estime de leurs semblables. C'est cette estime qui leur fournit des moyens d'existence, et d'une existence mêlée de satisfaction et de bonheur⁵³. » Si cette estime peut être restituée par Say dans le cadre du principe général de l'utilité, c'est cependant dans un sens assez différent de celui de la logique de l'intérêt purement matériel. Cette estime est même placée au-dessus de la notion d'intérêt au sens des besoins physiologiques, car « c'est elle qui fournit des moyens d'existence⁵⁴ ». Celui qui ne jouirait d'aucune estime de la part des autres ne pourrait donc pas subvenir à ses besoins. Sur quoi peut reposer cette estime ? Ce ne peut être que le respect d'une norme morale intériorisée par les individus et la prise en compte des intérêts des autres hommes. Cette évolution ne signifie pas nécessairement un alignement de Say sur l'utilitarisme de Bentham. Les Lumières françaises, avec les œuvres d'Holbach et d'Helvétius, fournissent les bases nécessaires. Bien que Say se soit réclamé par la suite de Bentham, sa conception apparaît nettement différente, en particulier sur la question de la loi. Pour que l'individu puisse accéder à cette connaissance des règles de la morale, une condition nécessaire doit être remplie. Pour parvenir à la satisfaction des besoins, les lois ne sont pas d'un grand secours, ni la force, ni la religion. En effet, la justice « n'enseigne pas la morale : elle enseigne la prudence et l'astuce⁵⁵. » La force politique est inefficace pour parvenir à l'objectif fixé : « On a fait de mauvais républicains chaque fois qu'on a voulu rendre les hommes tels, le pistolet sur la gorge. On a conquis l'apparence tout au plus⁵⁶. » L'enjeu est donc pour Say non de chasser la morale du domaine de l'économie politique, mais de montrer que l'économie politique est la base de toute morale⁵⁷.

La place de l'instruction dans l'ordre républicain

Le *Traité d'économie politique*

- 32 Say croit que la contradiction entre les deux types d'intérêts peut être surmontée, mais elle ne peut pas l'être par le seul développement de la logique du marché, où s'affrontent les intérêts individuels. Pour y parvenir, il faut que chacun fasse un effort pour dépasser le cadre étroit et borné de son individualité singulière, qu'il s'élève à la conscience de la généralité des rapports de l'individu avec tous les autres. Seul cet effort peut lui permettre de comprendre en quoi son action ne lui est pas utile et donc de la modifier : « Il est bon que chacun connaisse la place qu'il occupe dans le mécanisme social, qu'il sache si son rouage est utile au jeu de la machine ou que si loin de contribuer à son action, il la surcharge et l'embarrasse, il en rougira peut-être, et ce sera déjà beaucoup⁵⁸. » Il faut s'élever au-dessus de son sort personnel dans une vision presque idéaliste, sauf si on la ramène à l'amour de soi et donc à une représentation de la conduite bonne et désirable. C'est, pour Say, l'idéal vers lequel il faut tendre, il y a donc bien une visée normative dans le *Traité*. Si l'individu est le meilleur juge de son bien, comme il le répète à satiété, son bien est ce qu'il choisit et il ne peut choisir que sur des éléments dont il a connaissance.
- 33 En révélant, à travers le *Traité d'économie politique*, la véritable nature des choses dans l'ordre de la satisfaction des besoins, en montrant ce qui est véritablement utile et ce qui ne l'est pas, Say pose que l'estime ne pourra être accordée qu'à ceux qui concourent véritablement à la création des richesses. La contradiction entre intérêts sinistres et intérêts éclairés peut être ainsi progressivement résolue non seulement parce que les hommes sont accessibles à la raison, mais aussi parce qu'ils ont besoin de l'estime de leurs concitoyens pour vivre. Dans un pareil ordre de choses, « le gros d'une nation trouve qu'il y a peu de profits à servir les grands, et qu'il y en a beaucoup à servir le public, c'est-à-dire à tirer parti de son industrie. Dès lors, plus de clientèles ; le plus pauvre citoyen peut se passer de patron ; il se met sous la protection de son talent pour subsister⁵⁹. » L'économie politique devient une théorie politique, une théorie de l'action sociale. Cette vision sera intégralement reprise par Tocqueville, qui avait lu et annoté le traité d'économie politique⁶⁰. Celui qui voudrait malgré tout poursuivre son intérêt sinistre s'expose alors à la désapprobation et donc à rendre plus difficile la nécessaire coopération à ses actions des autres, dont Say pense que, dans leur majorité, ils auront reconnu la validité du principe d'utilité⁶¹.
- 34 Son exigence est à la fois celle d'une moralisation de l'action des citoyens à partir de la connaissance de la véritable nature des choses et celle d'une moralisation de l'action politique, la deuxième étant l'effet de la première et toutes les deux produites par le moyen de l'instruction. On retrouvera chez Tocqueville la doctrine du principe d'utilité à propos de l'« intérêt bien entendu » :
- [c'est] une doctrine peu haute, mais claire et sûre. Elle ne cherche pas à atteindre de grands objets ; mais elle atteint sans trop d'efforts tous ceux auxquels elle vise. Comme elle est à la portée de toutes les intelligences, chacun la saisit aisément et la retient sans peine. S'accommodant merveilleusement aux faiblesses des hommes, elle obtient facilement un grand empire, et il ne lui est point difficile de le conserver, parce qu'elle retourne l'intérêt personnel contre lui-même et se sert, pour diriger les passions de l'aiguillon qui les excite. La doctrine de l'intérêt bien entendu ne produit pas de grands dévouements ; mais elle suggère chaque jour de

petits sacrifices ; à elle seule, elle ne saurait faire un homme vertueux ; mais elle forme une multitude de citoyens réglés, tempérants modérés, prévoyants, maîtres d'eux-mêmes ; et, si elle ne conduit pas directement à la vertu par la volonté, elle en rapproche insensiblement par les habitudes⁶².

Olbie et la Politique pratique

- 35 Le premier, écrit au tout début de la carrière de Say comme théoricien et qui fixe sa vision de l'ordre de la République (*Olbie*⁶³), et le deuxième, laissé à l'état de manuscrit inachevé (le *Traité de la politique pratique*), enserrent sa vie d'homme d'action et de théoricien. Il explicite son projet en 1799 dans *Olbie*⁶⁴ ou *Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*⁶⁵. Si tout effort de pensée s'organise autour d'une conception du monde, Say n'échappe pas à cette règle et, avant d'écrire le *Traité d'économie politique*, il a développé sa vision de la société dans cette utopie dans *Olbie*⁶⁶.
- 36 Dans la préface à la première édition d'*Olbie*, il estime faire œuvre utile en un temps « où ceux dont le talent éminent et la moralité ne sont pas contestés, même de leurs plus grands ennemis, ont conçu le projet de fonder la stabilité de la République⁶⁷ sur l'observation des règles de la morale, et ont été placés par leurs concitoyens dans les premières magistratures⁶⁸ ». En cela, il est parfaitement fidèle à Cabanis pour qui, « pour être solide et durable, il ne suffit pas à cette République, d'exister dans certaines formes de gouvernement ; ses véritables bases sont les idées et ses habitudes nationales ; toutes vos institutions doivent donc avoir particulièrement pour but de lui faire jeter de profondes racines dans les esprits et dans les âmes des citoyens⁶⁹ ».
- 37 Il énonce ainsi le cadre de son action en début de texte : « Le but de la morale est de procurer aux hommes tout le bonheur compatible avec leur nature. En effet, les devoirs qu'elle nous prescrit ne peuvent être que de deux espèces (A) : ceux dont l'accomplissement a pour objet notre propre conservation et notre plus grand bien : l'avantage en est immédiat et direct (B) ; et ceux dont l'accomplissement fait le bonheur des autres hommes. Or ces derniers sont réciproques. Qu'on les suppose fidèlement remplis : chaque personne jouira des vertus de tous les autres. C'est le cas d'un contrat mutuellement avantageux⁷⁰. » En fait il cherche à comprendre comment faire participer le mieux possible les citoyens à l'édification de la société républicaine étant donné les limites des êtres humains. S'il n'a pas recours au concept de « volonté générale », c'est qu'il y voit un retour aux prérogatives des anciens seigneurs et maîtres et donc au principe d'autorité. C'est aussi que de tels concepts ne disent rien sur la réalité des choses. Or, c'est justement de l'étude des faits qu'il attend des possibilités d'amélioration. Ce mélange de désir benthamien d'innovation et de conception libérale de l'homme va le pousser à la fois à analyser le rôle de l'intervention du gouvernement et à réfléchir sur les moyens institutionnels aptes à endiguer les abus et les effets pervers.
- 38 Dans *Olbie*, Say cite trois auteurs comme sources de son inspiration : Montaigne, Locke et Rousseau⁷¹. Rousseau est celui qui a produit une révolution dans la manière d'élever les enfants ; et si jamais « la moitié des habitants de France parvient à savoir lire, et à comprendre seulement la moitié de ce livre important, l'influence en sera prodigieuse⁷². » Tout l'effort de Say vise à l'édification de cette idéologie moderne nécessaire à la vie de la République. C'est le développement d'une norme collective qu'il cherche à mettre en place. Toutefois, celle-ci n'est pas en contradiction avec la liberté, cette norme ne relève pas de la subordination à un ordre postulé d'avance. Sa conception est celle de la connaissance de la nature de l'homme, accessible à tous, et universellement reconnue.

Toutefois il entend mettre en lumière la base incontournable d'une telle connaissance, celle de la satisfaction des besoins de l'homme (*honnête aisance*) vivant en société, à ses besoins afin que la nature humaine devienne une nature cultivée dans un devenir personnel et social.

- 39 L'action de l'individu perdu dans la multitude et ne voyant qu'une toute petite partie de la réalité sociale produit inévitablement erreurs et préjugés. Pour parvenir à un ordre collectif, il faut la conscience de la totalité du mécanisme social dans lequel chaque homme est inséré. La prise en compte de cette totalité doit permettre à chacun de constater la nécessaire coopération entre les actions individuelles et amener à éliminer celles des actions qui ne contribuent pas au bien-être individuel véritable qui ne peut pas être dissocié de l'intérêt général.
- 40 Toutefois la condition fondamentale de cette société libre dans l'ordre politique est la propriété privée, la liberté éclairée par la connaissance des lois qui gouvernent notre nature. L'instruction conditionne la durée de la liberté dans le temps : « C'est surtout dans un État libre qu'il importe que le peuple soit éclairé. C'est de lui que s'élèvent les pouvoirs, et c'est du sommet que découlent ensuite la vertu ou la corruption⁷³. » Say est ici proche de Quesnay : « Mais la première loi positive, la loi fondamentale de toutes les autres lois positives, est l'institution de l'instruction publique et privée des lois de l'ordre naturel qui est la règle souveraine de toute législation humaine et de toute conduite civile, politique, économique et sociale. Sans cette institution fondamentale, les gouvernements et la conduite des hommes ne peuvent être que ténèbres, égarements, confusion et désordres⁷⁴. »
- 41 Cette place de l'instruction sera encore accrue au point de devenir le pilier fondamental de la société en République dans ses notes manuscrites en marge sur son exemplaire d'*Olbie* vers la fin de sa vie : « Si je refaisais mon *Olbie*, je la placerais sur une toute autre base. Je ferai voir que la morale des nations dépend du degré de leur instruction. L'instruction consiste à se former des idées justes de la nature des choses, à ne voir dans chaque objet que ce qui s'y trouve réellement. On est d'autant plus instruit qu'il y a plus de choses qu'on connaît bien. De la connaissance positive de la nature des choses, dépend la connaissance de nos vrais intérêts, et de la connaissance de nos vrais intérêts, la perfection de l'art social⁷⁵. »
- 42 L'attitude de Say le conduit à rejeter l'idée de lois économiques immuables et considère qu'elles sont uniquement valides dans un cadre donné. Ce refus d'une naturalisation de l'économique, associé à l'idée que tous les hommes sont égaux, conduit à faire de la souveraineté du peuple, et donc de la démocratie, le fondement des choix en société. Dans ce cadre, la politique est cruciale puisque c'est par elle que s'exprime la volonté du peuple. Ce qu'il développe dans son cours au Collège de France : « D'habiles législateurs font une bonne législation, comme de bons mécaniciens font une bonne mécanique ; mais les lois de la mécanique existent indépendamment des bonnes, et même des mauvaises machines qu'il a plu aux hommes de construire. De même les lois de l'économie politique dérivant de la nature des choses existent indépendamment des bonnes et des mauvaises Constitutions. La Constitution exerce une influence accidentelle, comme le climat, la religion, le langage, qui varient d'un État à l'autre, et qui ne sont pas moins des circonstances accidentelles, mais non pas essentielles des sociétés. Notre but dans ce cours est de connaître les organes essentiels, ceux dont la nature a fait une condition de l'existence de la société civile et sans lesquels il serait impossible qu'elle existât⁷⁶. » Et Say complète par la suite sa pensée en indiquant que « les Constitutions devraient plutôt être

précédées d'une déclaration de la nature des choses sur lesquelles on peut fonder un bon arrangement. La préface d'une bonne Constitution serait un traité de la nature de l'homme, de ses besoins physiques, moraux et politiques et des meilleurs moyens que la nature lui offre d'en obtenir la satisfaction la plus étendue qu'il est possible⁷⁷. » Ce qui est en partie le projet initié dans le manuscrit de la *Politique pratique*. L'économie politique ne s'est pas construite en se démarquant progressivement du politique, mais en élaborant des réponses aux questions politiques soulevées par l'essor et le développement de la société industrielle. L'apparition du champ disciplinaire de l'économie politique est un élargissement du politique et son développement réside dans l'intégration de la sphère économique dans l'espace social, dans l'ordre politique. Say admet que l'on ne peut concevoir une économie, dénuée de toute institution, de forme de droit ou encore d'ordre politique. C'est bien la raison de son projet de *traité de sciences politiques*. C'est de l'interaction entre la sphère économique et la sphère juridique / politique que résultent les modes de régulation. C'est retrouver le message de l'économie politique, enrichi par les enseignements tirés de l'observation.

43 Contrairement à ce que plusieurs commentateurs ont pu dire⁷⁸, Say ne demande pas un gouvernement des experts ou des savants. Il n'ignore pas la nécessaire articulation entre savoir fondamental et diffusion de celui-ci pour modifier les comportements. « Lors donc qu'on veut traiter de l'art social sans remonter plus haut, on dresse un arbre sans racines, on crée une utopie, une rêverie plus ou moins ingénieuse. [...] Et notez qu'il n'est pas nécessaire pour qu'une nation soit ce que j'appelle éclairée, qu'elle soit composée de savants ; ce n'est pas cela : il suffit que chaque personne y ait de justes idées des choses avec lesquelles elle est en rapport, et que ce bien n'est pas absolu et par conséquent chimérique, mais qu'il est graduel et qu'on doit nécessairement approcher plus près de la bonne vie sociale qu'on est plus près d'avoir des idées justes de ce qui nous intéresse⁷⁹. » Say aurait pu adopter la position caractéristique de ceux qui, comme une partie du groupe des Idéologues, attribuent aux experts une place particulière dans la conduite de la vie politique, mais sa position s'affirme nettement contre une telle approche : « Quand même un monarque et ses principaux ministres seraient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feraient-ils de leur savoir, s'ils n'étaient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues et de réaliser leurs conceptions ? La prospérité d'une ville, d'une province dépend quelque fois d'un travail de bureau, et le chef d'une très petite administration en provoquant une décision importante, exerce bien souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même⁸⁰. »

44 Cette approche se retrouve en partie chez Cabanis, bien qu'elle ne porte pas sur la dimension économique des bases de la République : « Pour être solide et durable, il ne suffit pas à cette république d'exister dans certaines formes de gouvernement ; ses véritables bases sont les idées et ses habitudes nationales ; toutes vos institutions doivent donc avoir particulièrement pour but de lui faire jeter de profondes racines dans les esprits et les âmes des citoyens⁸¹. » Dans le *Traité*, la science économique joue un rôle de premier plan dans la formation de la raison politique du citoyen. Ce qui ne signifie pas qu'il faille opérer une coupure entre économie et politique. La position qu'il adopte est que la diffusion des connaissances est un facteur crucial pour la prise de décision du citoyen. Il écrit dans le « Discours préliminaire » de son *Traité* : « Pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient en état d'adopter les meilleurs plans en tout genre ; il faut encore que la nation soit en

état de les recevoir⁸². » Plus loin il conclut : « Alors dans les occurrences ordinaires de la vie, dans les arts les plus usuels, on sera guidé, non par des Lumières transcendantes, mais par des notions saines ; le négociant, l'administrateur, l'artisan lui-même, sauront, non pas tout, mais tout ce qu'ils doivent savoir ; et l'on aura moins souvent l'affligeant spectacle de ces sottises, de ces fausses opérations, si fatales au bonheur des particuliers et à la prospérité des nations⁸³. » Il s'agit de créer un langage commun entre les savants (les experts) et cette classe.

- 45 C'est la conception qu'il avait déjà esquissée du point de vue de la satisfaction des besoins dans la première édition du *Traité* en mettant l'accent sur la diffusion des connaissances. La fin du « Discours préliminaire » de la première édition du *Traité* est très explicite sur ce point : « Parcourez des provinces entières, questionnez cent personnes, mille, dix mille, à peine sur ce monde en trouverez-vous deux, une peut-être qui ait quelque teinture de ces connaissances si relevées dont le siècle se glorifie. On n'en ignore pas seulement les hautes vérités (ce qui n'aurait rien de surprenant) ; mais les éléments les plus simples, les plus applicables à la position de chacun. Quoi de plus rare même que les qualités nécessaires pour s'instruire ! Qu'il est peu de gens capables seulement d'observer ce qu'ils voient tous les jours, et qui sachent douter de ce qu'ils ne savent pas ! Les hautes connaissances sont donc bien loin encore d'avoir procuré à la société les avantages qu'on en doit attendre, et sans lesquels elles ne seraient que de vaines difficultés⁸⁴. » La démarche est à la fois en continuité et en rupture avec d'autres tentatives⁸⁵. Pour lui, la morale, qui est la science des mœurs, ne peut s'appuyer que sur ce fondement objectif qu'est le système des échanges économiques. Fonder la morale, c'est maîtriser la connaissance des conditions et des modalités de la satisfaction des besoins⁸⁶. Ce sera finalement l'égoïsme éclairé⁸⁷ qui servira de guide à l'amélioration morale du peuple ; l'éducation devra apprendre aux enfants à reconnaître leur véritable intérêt. Jean-Baptiste Say accordera autant d'importance à cette compréhension qui « nous éclaire sur nos vrais intérêts »⁸⁸.

La *Politique pratique* de Jean-Baptiste Say

- 46 Le manuscrit du *Traité de la politique pratique* est essentiel, car il marque un virage dans l'approche de Say. Ce dernier réalise une modification importante par rapport à la vision développée dans *Olbie* : le *traité d'économie politique* n'est plus suffisant pour fonder la morale d'un peuple. Il faut lui ajouter un *traité de politique pratique*. Le projet est annoncé de la façon suivante : « Mon projet, si par impossible, ma vie et mes occupations m'en laissent le temps, serait de faire 1° un *Traité* ou tout du moins des *Essais de Politique pratique* où je montrerais qu'en politique toutes les conséquences, bonnes et mauvaises, tiennent à leurs antécédents, et nullement à la providence ou au hasard [...] Je voudrais faire ensuite des *Essais de morale pratique*, fondés sur les mêmes bases. Puis un *Traité de l'Utilité morale des religions*. Après avoir donné dans l'ouvrage précédent un fondement solide à la morale puisqu'elle serait fondée sur les faits, je montrerai dans celui-ci que les religions sont beaucoup plus nuisibles qu'utiles⁸⁹. »
- 47 À travers une critique des physiocrates, il s'oppose à tout principe unique d'interprétation : « Quand les économistes eux-mêmes sont venus avec leur grande maxime *Laissez faire et laissez passer*, cette liberté même qu'ils réclamaient, était un système. Le gouvernement se trouvait derrière toutes leurs institutions, copropriétaire de toutes les propriétés ; ils voulaient que sa pensée fut libérale, mais toujours voulaient-ils

qu'il eut une pensée, qu'il put se mêler de ce qui ne le regarde pas⁹⁰. » Il est « l'ébauche d'une exposition de la nature des choses relativement à la société »⁹¹, le principe de l'utilité⁹² n'est pas l'unique fondement de la morale et de la politique. Il lui sert simplement à évaluer ces dernières en montrant comment une morale, une religion, une institution politique peut s'avérer plus nuisible qu'utile. Il indique sur le Principe de l'utilité : « Ce qui en motive le développement dans la politique est ceci. Dans l'économie politique, on peut regarder l'utilité comme une chose de fait dont il est inutile d'étudier le principe [...] En politique, la valeur des services à rendre au public n'étant point soumise à une libre concurrence [...] il faut bien avoir un autre moyen d'évaluer leur utilité réelle. [...] De là la nécessité de développer ce qui fonde l'utilité : le principe de l'utilité⁹³. »

48 Say a contribué à la formation d'un système d'idées et de valeurs, une idéologie, au sens que Destutt de Tracy donne à ce mot⁹⁴. Si ce système d'idées signifie qu'il aurait contribué à résoudre le problème de l'unité du corps social, de sa cohésion consistant « à faire de la société un automate, un "ordre spontané" qu'aucune volonté ni conscience n'a voulu⁹⁵ », alors on ne doit pas ranger Say dans le camp de ceux qui ont contribué à le former. La conception de Say est en droite ligne de celle des Lumières et, en ce sens, elle est très éloignée de ceux qui ont pensé le marché comme un ordre spontané. Pour autant, il ne peut pas être classé dans le courant du rationalisme constructiviste. Pour lui, la loi et le pouvoir ne sont pas la cause de l'ordre social, mais bien son expression. Mais, dans cet objectif, le *Traité d'économie politique* ne suffit plus. Il faut produire les connaissances nécessaires à l'analyse de l'État, de son rôle. En ce sens il est très en avance sur ce qui sera développé bien plus tard sur l'évaluation des politiques publiques, du rapport entre leur coût et leur utilité sociale.

49 L'ordre politique et social ne peut pas plus être fondé sur un mystérieux droit divin que sur un contrat social comme ont tenté de le faire les philosophes du droit. « Il n'y a point de droit politique⁹⁶. » En conséquence, tous ceux qui ont voulu fonder l'organisation sociale sur le droit ont bâti sur le sable, ont fait une « utopie avec des intentions bonnes ou mauvaises, favorables à la liberté comme Rousseau ou au despotisme comme Hobbes, mais également dépourvues de moyens suffisants de succès⁹⁷. » Les moyens de succès ne peuvent être tirés que de la nature des choses. La *Politique pratique* accumule, à travers le filtre de l'intérêt éclairé, des observations historiques sur le sujet. La société ne se réduit pas à son seul aspect économique et le bien social n'est pas identifié au bien économique. Pour atteindre le bien social, le bien économique est une condition nécessaire, mais non suffisante. Le moyen d'y parvenir, c'est le progrès des connaissances sur ce qu'est la politique et toute l'administration qu'elle implique, et leur diffusion à travers l'instruction. Pour s'élever à cette connaissance, il faut avoir « perfectionné l'instrument avec lequel on conçoit, on compare, on réfléchit ; ou, selon l'expression de Condillac, avoir perfectionné sa faculté de sentir. De là, la nécessité de la culture générale de l'esprit ; jusqu'à ce point du moins qui suffit pour admettre les premières notions des choses sociales⁹⁸. »

50 Les hommes du XVIII^e siècles, dont Say fait encore partie même s'il est un homme de la transition, conçoivent la richesse, la nature ou la langue en termes d'une disposition générale qui non seulement prescrit des concepts et des méthodes, mais aussi, plus fondamentalement, définit une manière d'être, la manière d'être de représentation. L'ensemble du système classique d'ordre, la grande taxonomie qui permet de connaître les choses par le système de leurs identités, se déploie dans l'espace ouvert à l'intérieur de soi-même par la représentation. La fin de la pensée classique coïncidera avec le retrait de

la représentation ou, plutôt, avec l'émancipation de la représentation, du langage, des organismes vivants et des besoins.

Conclusion

- 51 Si son système d'idées signifie que Say aurait contribué à résoudre le problème de l'unité du corps social consistant à faire de la société un automate, un ordre spontané « qu'aucune volonté ni conscience n'a voulu »⁹⁹, alors on ne doit pas ranger Say dans le camp de ceux qui ont contribué à le former. Sa conception est en droite ligne de celle des Lumières, et en ce sens très éloignée de ceux qui ont pensé le marché comme un ordre spontané. Il s'agit pour lui de construire un lien social qui soit débarrassé de la vue étroite des individus agissant de façon isolée, ce qui suppose une action consciente et la prise en compte du mécanisme social¹⁰⁰, lui-même résultat de l'action des hommes.
- 52 Dans la *Politique pratique*, un chapitre devait traiter des « causes qui nuisent à l'avancement des nations ». Pourquoi les progrès sont-ils si lents en ce domaine ? Et Say de répondre : « La plupart des avantages dont jouissent les classes dominantes de la société, ou qu'elles ambitionnent, étant des avantages usurpés, nullement fondés sur des avantages réciproques et des conventions équitables, elles croient que leur sûreté et la conservation de leur autorité exige que le gros de la société ne soit pas instruit du véritable état des choses relativement à l'état social. Alors non seulement elles s'opposent à l'exacte représentation des faits et à la divulgation des abus, mais elles supposent des principes et des faits qui leur sont favorables. » Say prévoyait d'expliquer « comment le défaut d'instruction entraîne la misère et le mauvais gouvernement du peuple¹⁰¹ » et de montrer que seules les Lumières et la compréhension de la vie sociale permettent de réaliser l'intérêt éclairé et de s'opposer à la classe dominante et à ses pratiques spoliatrices. À cela s'ajoutent les obstacles que dresse l'opposition des forces religieuses : « Chaque fois que Mahomet avait besoin d'établir un principe ou de perdre un ennemi qui lui portait ombrage, il recevait à point nommé un feuillet du Coran. En d'autres lieux, on fait consister l'honneur à servir un imbécile ou un méchant qui nous méprise et nous opprime. La vérité n'est pas ce que je sais être vrai : c'est ce que m'enseigne de la part de Dieu ou du Prince, un docteur impertinent¹⁰². »
- 53 La réalisation du lien social exige que les individus se soumettent partiellement à une totalité. Cette totalité, Say la cherche hors de l'État, mais sa position n'implique en aucune façon qu'en soient méconnues, tout au contraire, les contraintes de l'action, des structures et des institutions. D'un point de vue rétrospectif, on peut parler d'un individualisme structurel ou institutionnel¹⁰³. Ce développement est un combat politique au sens le plus élevé du terme contre les classes dominantes. Il est marqué d'un optimisme mesuré. En effet, les progrès de l'homme dans les sciences morales et politiques « sont contrariés non seulement par la faiblesse de ses organes, comme dans toutes les autres sciences, mais encore par des intérêts qui s'opposent directement à leurs progrès¹⁰⁴ ». Car si les progrès de l'astronomie ont fait tomber tous les systèmes de Ptolémée, de Tycho-Brahé sur l'arrangement de l'univers, alors des progrès analogues « feraient tomber aussi bien des disputes sur la politique »¹⁰⁵.
- 54 Ce qu'il veut donner, à travers ses écrits, ce sont les fondements solides de la République. La tradition républicaine de Say s'appuie sur les principes libéraux hérités des Lumières et elle prévoit non seulement la souveraineté de la Nation (communauté de citoyens), mais aussi l'émancipation de l'individu et son autonomie. Dans une telle perspective, il

existe une analogie entre l'affranchissement d'un être collectif, la nation, et l'affranchissement du citoyen.

- 55 Dès lors, cette conception retentit dans ses écrits sur l'émancipation de l'individu, devient le principe fondamental qui ordonne tous les actes. Son objectif est de faire en sorte que la France échappe à cette réalité historique qu'il a vécue et que résume Raymond Aron : « France livrée tour à tour à l'égoïsme sordide des possédants, aux fureurs des révolutionnaires et au despotisme d'un seul¹⁰⁶. » Cette base, c'est la connaissance des contraintes objectives auxquelles tous les citoyens sont confrontés dans leur recherche du bonheur. Le développement de la démocratie, de la République, ne peut pas être l'affaire de spécialistes et, s'il y a des hommes supérieurs, leur savoir doit être largement diffusé chez tous les citoyens. Et, dans un écho opposé à Rousseau, il conclut sur l'avenir de l'homme : « C'est alors que, contre l'opinion commune, il sera plus près de *l'état de nature* ; car nous devons penser avec Aristote que l'état de nature pour tous les êtres est le plus haut point de leur développement et d'après ce principe, l'état de nature pour les sociétés n'est pas le gouvernement patriarcal et encore moins l'association des hordes sauvages, c'est l'état où l'homme jouit au plus haut degré compatible avec sa nature, des avantages de l'ordre social¹⁰⁷. »

NOTES

1. Jean-Baptiste SAY, *Œuvres Morales et Politiques*, vol. V, dans, *Œuvres complètes*, coordonnées par André Tiran, éditées par : Emmanuel Blanc, Pierre-Henri Goutte, Gilles Jacoud, Claude Mouchot, Jean-Pierre Potier, Jean-Michel Servet, Philippe Steiner, André Tiran, Paris, Economica, 2002. Désormais référencée : J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*

2. Evert SCHOORL, *Jean-Baptiste Say: Revolutionary, Entrepreneur, Economist*, Routledge, 2012, p. 93-97. On trouvera, dans cette récente biographie de Jean-Baptiste Say par Evert Schoorl, un grand nombre de renseignements sur sa vie et ses écrits. S'il faut saluer le travail réalisé, il y a toutefois un point qui pose problème, c'est le traitement accordé par Schoorl à la théorie de la valeur de Say, qui est centrée sur Ricardo et Malthus en négligeant la lecture par Say des théoriciens italiens, en particulier de Pietro Verri, envers lequel il se reconnaît explicitement une dette, et qui est essentielle pour comprendre le parcours qui l'amène à se détacher de la théorie de la valeur travail d'Adam Smith. La théorie de la valeur de Say est liée à la théorie développée dans les *Méditations sur l'économie politique* de Pietro VERRI. Sur ce sujet, je me permets de renvoyer à mon article, « Pietro Verri, aux origines de la théorie de la valeur et de la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say », *Revue d'Économie Politique*, Éditions Dalloz, 1993, p. 445-471. On retrouve par ailleurs dans l'entourage de Jean-Baptiste Say des liens avec l'Italie à travers Ginguené et Amaury Duval. Le premier sera ambassadeur de la République française à Turin avant le consulat et le deuxième secrétaire d'ambassade à Naples en 1785 puis secrétaire de légation à Rome en 1792.

3. Les archives familiales du Vaudreuil contiennent l'engagement de J.-B. Say à la Compagnie des arts, bataillon arsenal fédéré de Paris, section du Louvre. Les mêmes

archives contiennent aussi un « certificat de bonne conduite » signé par l'autorité militaire de la Section armée de Molière et La Fontaine, dans lequel il est déclaré que J.-B. Say, habitant au 49 rue Montmartre, s'est enrôlé dans la garde nationale depuis août 1789 et qu'il a toujours effectué ses obligations depuis.

4. Voir Eugène TEILHAC, *L'Œuvre économique de J.-B. Say*, Paris, Alcan, 1927, p. 12.

5. La thèse monumentale de Marc RÉGALDO a apporté beaucoup d'informations sur son rôle à la tête de la *Décade*, un des principaux journaux du Directoire et du Consulat. M. RÉGALDO, *Un Milieu intellectuel...*, *op. cit.*; ainsi que M. RÉGALDO, « La *Décade* et les philosophes du XVIII^e siècle », *Dix-huitième siècle*, 1970, vol. II, p. 113-130.

6. *Ibid.*

7. Sur Cabanis, Mariana SAAD, *Cabanis, comprendre l'homme pour changer le monde*, Classiques Garnier (collection « Histoire et philosophie des sciences, n° 10), 2016 ; Laurent Clauzade, *L'idéologie ou la révolution de l'analyse*, Paris, Gallimard, 1998 ; Martin S. STAUM, *Cabanis. Enlightenment and medical philosophy in the French Revolution*, Princeton, Princeton, University Press, 1980.

8. Claude NICOLET, « L'Institut des Idéologues », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 108, n° 2, 1996, p. 659-676.

9. Sergio Moravia reste la référence obligée en ce qui concerne les Idéologues : les nombreux travaux publiés depuis n'ont pas modifié sensiblement la validité de son analyse : Sergio MORAVIA, *Il tramonto dell'illuminismo: filosofia e politica nella società francese (1771-1810)*, Bari, Editori Laterza, 1968, p. 18-19 ; *La scienza dell'uomo nel Settecento: Con una appendice di testi*, Bari, Editori Laterza, 1970 ; *Il pensiero degli Ideologues. Scienza e filosofia in Francia (1785-1815)*, Firenze, La Nuova Italia, 1974 ; *Filosofia e scienze umane nell'età dei Lumi*, Sansoni, Firenze, 1982, (réed. 2000) ; « La filosofia degli Idéologues. Scienza dell'uomo e riflessione epistemologica tra Sette e Ottocento », dans G. Santato (a cura di), *Letteratura italiana e cultura europea tra illuminismo e romanticismo* (Atti del Convegno Internazionale di Studi omonimo, Dipartimento di Italianistica, Università di Padova, 2000), Droz, Genève, 2003, p. 65-79 ; « La Société d'Auteuil et la Révolution », dans *Dix-huitième Siècle*, n° 6, *Lumières et Révolution*, 1974, p. 181-191. Josiane BOULAD-AYOUB, Martin NADEAU, *La « Décade philosophique » comme système, 1794-1807*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003. Voir également la publication plus récente de Jean-Luc CHAPPEY, « Les Idéologues face au coup d'État du 18 brumaire an VIII. Des illusions aux désillusions. », dans *Politix*, vol. 14, n° 56 (quatrième trimestre), *Inconstances politiques*, 2001, p. 55-75 ;

10. Sergio Moravia fait du critère de diffusion du savoir l'un des trois critères grâce auxquels on peut définir l'appartenance au groupe des Idéologues.

11. Sur la pensée politique des Idéologues, voir Jay W. STEIN, *The Idéologues, Their Théories and Politics ; Intellectuals under the Governemnt of the French Revolution and Napoleonic Regime*, thèse, Columbia University, 1952.

12. Nicolas de CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793-1794). Texte revu et présenté par O.H. Prior (professeur à l'Université de Cambridge). Nouvelle édition présentée par Yvon Belaval (professeur à la Sorbonne), Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1970 (collection « Bibliothèques des textes philosophiques ») et *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, an III (1794), ouvrage posthume, Paris, Agasse, , éditeurs scientifiques : Marie Louise Sophie de Grouchy Condorcet, Pierre-Claude-François Daunou. Voir également Nicolas de

CONDORCET, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain (1772-1794)*, édition sous la direction de J.-P. Schandeler et P. Crépel, Paris, INED, 2004.

13. Sergio MORAVIA, « Intellettuali e vita politica nell'età del Direttorio gli Idéologues », *Rivista Storica Italiana*, Napoli, 1966, p. 614-676, et *Il pensiero degli Idéologues Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*, Firenze, La Nuova Italia, 1974 ; *Il tramonto dell'illuminismo*, op. cit. ; également Georges GUSDORF, *La Conscience révolutionnaire : les Idéologues*, Paris, Payot, 1978 ; J.-L. CHAPPEY, « Les Idéologues face au coup d'État... », art. cit.

14. La classe moyenne que J.-B. Say désigne sous le terme de « mitoyenne » est composée de ceux qui savent lire et écrire et qui vivent de leur travail et de leurs talents, dont les artisans, les entrepreneurs, les fonctionnaires....

15. Pierre SERNA, *La République des girouettes. 1789-1815, et au-delà : une anomalie politique, la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 545.

16. Dominique JULIA, « L'institution du citoyen, Instruction publique et éducation nationale dans les projets de la période révolutionnaire (1789-1795) », dans Marie-Françoise Levy, *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Plon (programme ReLIRE ; « Hors collection »), 1989, p. 123-170.

17. Voir Pierre Jean Georges CABANIS, *Rapport du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1805, vol. I, p. 125.

18. *Décade philosophique, littéraire et politique*, 20 thermidor, an V (7 août 1797), volume 14, p. 284.

19. Martin S STAUM et sa synthèse, *Minerva's message, stabilizing the French révolution*, Mc Gill Queen's Collège, University Press, 1996

20. P. J. G. CABANIS, *Rapport du physique et du moral de l'homme*, op. cit., vol. I, p. 373.

21. Voir Nicolas de CONDORCET, *Lettres d'un bourgeois de New-Haven à un citoyen de Virginie, sur l'inutilité de partager le pouvoir législatif entre plusieurs corps*, dans *Œuvres de Condorcet*, publiées par A. Condorcet O' Connor et M. F. Arago, Paris, Didot, 1847, vol. IX, p. 92-93.

22. Voir J.-B. SAY, *OMP*, op. cit.

23. J.-B. SAY, « De la liberté de la Presse », dans *OMP*, op. cit., p. 191-236.

24. Voir François AZOUVI (dir.), *L'Institution de la raison : la révolution culturelle des Idéologues*, Paris, EHESS/Vrin, 1992 ; Laurent CLAUZADE, *L'Idéologie ou la révolution de l'analyse*, Paris, Gallimard, 1998 ; Robert DAMIEN, « Les Idéologues ou le démon des Lumières (1789-1830) », *Association Médium | « Médium »*, 2007/2 n° 11, p. 154-167. Toutefois, ces travaux laissent encore dans l'ombre toute la période de la Restauration, pour laquelle les historiens se sont davantage intéressés à B. Constant, F. Guizot, Ch. Dunoyer, Ch. Comte ou C. H. Saint-Simon

25. L'origine de cette position se trouve aussi dans les *Cahiers de doléances* à la veille de la révolution. Le langage utilisé dans les *Cahiers* est le même que celui des Idéologues.

26. Voir M. REGALDO, *Un Milieu Intellectuel...*, op. cit.

27. *La Décade*, an III, vol. 1, p. 396.

28. *La Décade*, an IV, vol. 3, p. 38. Voir D. JULIA, « L'institution du citoyen... », art. cit.

29. Turgot avait observé en 1775 que « la première base des mœurs » était l'instruction « prise dès l'enfance surtout les devoirs de l'homme en société ». Voir Anne Robert Jacques TURGOT, *Mémoire au roi sur les municipalités*, dans *Œuvres de Turgot, nouvelle édition classée par ordre de matières, avec les notes de Dupont de Nemours, augmentée de lettres inédites*,

des Questions sur le commerce, et d'observations et de notes nouvelles par MM. Eugène Daire et Hippolyte Dussard et précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Turgot par M. Eugène Daire [Paris, Guillaumin 1844], Osnabrück, O. Zeller, 1966, p. 502-550.

30. N. de CONDORCET, *Mémoire sur l'instruction publique*, dans *Œuvres de Condorcet*, op. cit. vol. VII, p. 171-172.

31. J.-B. SAY, *OMP*, op. cit., folio 493c de la *Politique pratique*.

32. La *Décade*, 10 germinal, an IV / 30 mars 1793, p. 42-43.

33. La *Décade*, an IV, vol. 3, p. 38.

34. La *Décade*, an VII, vol. 3, p. 149-157.

35. Voir *Le Moniteur*, 24 messidor, an III / 12 juillet 1795.

36. La *Décade*, an VII, vol. 3, p. 149-157.

37. La *Décade* de l'été 1795 (an III, vol. 4, p. 22). Voir Michel TROPER, *Terminer la Révolution*, Paris, Fayard, 2006.

38. La *Décade* de l'été 1795 (an III, vol. 4, p. 22). Marc Régaldo écrit ainsi : « Telle que la revue la conçoit, la "grande entreprise sociale" est d'abord une immense école qui ne s'adresse pas moins aux adultes qu'aux enfants », Marc RÉGALDO, « Lumières, élite, démocratie : la difficile position des Idéologues », *Dix-huitième Siècle*, n° 6, 1974, p. 193-207.

39. Ce serait faire un contresens que de penser que le savoir, pour les rédacteurs de la *Décade*, se limite à ce qui est directement utile et à une conception proche de celle de Hobbes. Voir, pour une opinion contraire, Anne KUPIEC, « Les Idéologues et le modèle de la Révolution américaine », *Les Temps Modernes*, 2004/1 (n° 626), p. 118-142.

40. La *Décade* (10 brumaire, an VII / 31 octobre 1798).

41. J.-B. SAY, *OMP*, op. cit., *Politique pratique*, chapitre IV, folios 148a-149a.

42. J.-B. SAY, *OMP*, op. cit., p. 191-236 en particulier p. 193.

43. Jean-Baptiste SAY, *Olbie ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, par J.-B. SAY (an VIII / 1800), introduction et notes de Jean-Paul Frick, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1985, p. 122.

44. J.-B. SAY, *OMP*, op. cit., .

45. Richard WHATMORE, *Republicanism and the French Revolution: An intellectual history of Jean-Baptiste Say's political economy*, Oxford, Oxford University press, 2000; et « Democrats and Republicans in Restoration France », *European Journal of Political Theory*, III, 1, 2004, p. 37-51. L'analyse de Richard Whatmore, intéressante par son positionnement original, présente toutefois un certain nombre de points qui méritent d'être discutés. En particulier, dans l'article cité, il attribue à Jean-Baptiste Say, la position de défense de l'égalité pour tous les citoyens. Nous considérons que Say défend plutôt l'idée d'une inégalité modérée des revenus et des conditions, en accord avec une idée qu'on retrouve aussi chez Condorcet et chez Sieyès. La perspective de l'auteur n'est pas particulièrement axée sur le rôle de l'instruction chez Say. Or, chez Say, mais aussi chez Condorcet, la question de l'instruction est fondamentale dans les fondements de la République. Dans l'ensemble l'article est plutôt centré sur l'héritage des Lumières que sur les liens avec les Idéologues, qui jouèrent eux aussi un rôle décisif dans l'élaboration et la construction de l'instruction dans la république française.

46. Lettre de Jean-Baptiste Say à Dupont de Nemours, dans Jean-Baptiste SAY, *Mélanges et correspondance d'économie politique*, Texte établi par Charles Comte, Chamerot, 1833, p. 54-55.

47. L'exemple de la République de Genève est sans doute présent à l'esprit de Say : « Les années 1780 sont ainsi à Genève une époque de prospérité une peu factice, mais éclatante, et en même temps une déchéance politique où l'agilité des esprits ne trouve plus à s'exercer que sur des affaires d'argent, années de jeu, de mondanités et de frivolités. La soumission à la France n'est pas que militaire. Cette Genève [...] vit à l'abri d'une souveraineté déjà crevassée, dans une symbiose avec la France qui approche de la fusion », Herbert LUTHY, *La banque protestante*, Sevpen, Paris, vol II, p. 563.

48. J.-B. SAY, *Olbie*, *op. cit.*, p. 85. Par ailleurs, l'histoire de la république de Genève, berceau d'une partie de la famille de Say, illustre bien ce danger. Voir sur ce point H. LUTHY, *La banque protestante*, *op. cit.*, p. 559-580, et appendice p. 735 : « Rappelons aussi le tournant décisif où la dépendance se transforme en protectorat français ouvert et avoué. »

49. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, écrit au folio 493c de la *Politique pratique* : « Quand les économistes eux-mêmes sont venus avec leur grande maxime *Laissez faire et laissez passer*, cette liberté même qu'ils réclamaient, était un système. Le gouvernement se trouvait derrière toutes leurs institutions, copropriétaire de toutes les propriétés ; ils voulaient que sa pensée fut libérale, mais toujours voulaient-ils qu'il eut une pensée, qu'il put se mêler de ce qui ne le regarde pas ».

50. Ph. STEINER, « Intérêts, intérêts sinistres et intérêts éclairés : problème du libéralisme chez Say », *Cahiers d'Économie Politique*, n° 17, 1989, p. 21-40.

51. Il faut préciser que le terme « intérêt » avait un sens plus large que celui d'intérêt strictement économique. Il désignait autant des jouissances « psychologiques », comme la gloire ou la réputation, que des jouissances « matérielles ».

52. J.-B. SAY, *Olbie*, *op. cit.*, p. 121.

53. Jean-Baptiste SAY, *Cours Complet d'Économie Politique Pratique*, t. I, Paris, Guillaumin, 1828-29, p. 49.

54. *Ibid.*

55. J.-B. SAY, *Olbie*, *op. cit.*, p. 77.

56. *Ibid.*

57. Sur ce point Jean Pierre Dupuy écrit : « L'enjeu était moins de chasser la morale du domaine économique, que de montrer que ce dernier incorpore sa morale propre spécifique. Il y aurait eu "spécialisation" économique de la morale. De là que l'économie n'aurait jamais perdu sa référence normative [...] Selon Dumont, ce double objectif (montrer la cohérence interne du domaine, et que cette cohérence va dans le sens du bien commun) aurait été poursuivi par la double postulation de l'égoïsme (self-love) de *l'homo œconomicus* et du mécanisme de la "main invisible", produisant automatiquement l'harmonie collective par l'effet de composition de ces égoïsmes individuels », Jean-Pierre DUPUY, *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p. 76. Il est clair, à partir des citations que nous venons de donner de l'analyse conduite par Say, que celui-ci ne se rattache que partiellement à cette tradition et en particulier que toute notion de main invisible lui est étrangère, même si, chez lui comme chez Smith, l'égoïsme perd toute connotation négative, ce dernier étant parfaitement compatible avec un comportement altruiste qui accroît la satisfaction.

58. J.-B. SAY, *Traité d'Économie politique*, Paris, Déterville, 1803, vol. I, p. xxxiii-xxxiv. Voir également J.-B. SAY, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. I, *Traité d'économie politique*, édition variorum (2 tomes), coordonnée par André Tiran, Paris, Economica, 2006.
59. J.-B. SAY, *Traité d'Économie politique, op. cit.*, vol. II, p. 264.
60. Voir Emmanuelle DE CHAMPS, « Le “moment utilitaire” ? L'utilitarisme en France sous la Restauration », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 123, 2014, p. 73-89.
61. Voir également Philippe STEINER, « Comment stabiliser l'ordre social moderne ? Jean-Baptiste SAY, l'économie politique et la Révolution », dans *Économies et Sociétés, Série Economica*, PE n° 13, 1990, p. 173-193.
62. Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, tome II [1835], dans *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville*, volume 2, Paris, Michel Lévy, 1864 p. 198-203.
63. Le texte est écrit à l'occasion d'un concours pour un prix proposé par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut La question initialement posée était « *quels sont les moyens les plus propres à fonder la morale d'un peuple ?* », mais elle avait été ensuite reformulée en remplaçant le mot « moyens » par « institutions ». Une première version du concours n'avait pas permis de primer de lauréat en dépit d'une quinzaine de candidats (voir à ce sujet Bernardin de Saint-Pierre, an VI). Elle avait conduit Antoine Destutt de Tracy à lui apporter sa propre réponse dans un mémoire (Destutt de Tracy, an VI). Sur ce concours, voir la synthèse d'Emmanuel Blanc et André Tiran dans : J.-B. SAY, *OMP, op. cit.*, 2003, vol. V, p. 185-190. Le texte d'*Olbie* a suscité plusieurs publications au cours de la période récente : Evert SCHOORL, *Jean-Baptiste Say: Revolutionary, Entrepreneur, Economist*, Abingdon, New York, Routledge, 2012 ; Philippe STEINER, « Comment stabiliser l'ordre social moderne ? J.-B. Say, l'économie politique et la Révolution », *Économies et sociétés*, PE n° 13, septembre 1990, p. 173-193 ; Evelyn FORGET, *The Social Economics of Jean-Baptiste Say: Markets and Virtue*, London, Routledge, 1999, p. 196-243 ; Michel HERLAND, « *Olbie* : une “utopie” bourgeoise », dans Jean-Pierre Potier, André Tiran (dir.) *Jean-Baptiste Say. Nouveaux regards sur son œuvre*. Paris, Economica, 2003, p. 165-183 ; Gilles JACQUOD, « Why does Jean-Baptiste Say think economics is worth studying ? », *History of Economics Review*, n° 55 (winter), 2012, p. 29-46.
64. *Olbie* est la retranscription du grec *Olbios* qui désigne l'homme heureux.
65. J.-P. FRICK, introduction et notes, *Olbie, op. cit.*, p. 50. On lira avec intérêt toute l'introduction, p. 5-66, de Jean-Paul Frick pour situer ce moment crucial dans la formation de la pensée de Say qui précède immédiatement la rédaction du *Traité* ainsi que l'introduction à ce même texte dans J.-B. SAY, *OMP, op. cit.*
66. Le texte est réédité en 1848 dans les *Œuvres diverses de J.-B. Say* (SAY, 1848, p. 583-615) sans toutefois les nombreuses notes qui occupent les pages 81 à 132 du mémoire. Il a fait l'objet de réédition dans J.-B. SAY, *OMP, op. cit.*, p. 191-236. J.-B. SAY, *Olbie, op. cit.* La notion d'utopie a été développée depuis les origines, c'est-à-dire de Platon jusqu'au XIX^e siècle. Dès le départ cette notion a été traitée avec l'organisation des systèmes politiques. À l'origine, l'utopie est un terme inventé au XVI^e siècle par Thomas More. Elle sert à dénoncer les vices du monde existant. On peut, d'une certaine façon, caractériser l'utopie comme un exercice mental sur les différents modes possibles d'organisation de la société.
67. Passage souligné par l'auteur.
68. J.-P. FRICK, introduction et notes, *Olbie, op. cit.*, p. 50.

69. Pierre Jean Georges CABANIS, *Opinion sur le projet d'organisation des écoles primaires, adressée au Conseil des Cinq Cents [an VII / 1799]*, dans *Œuvres complètes de Cabanis, membre du Sénat, de l'Institut, de l'École et Société de médecine de Paris, etc.*, Paris, Bossange frères, 1823, t. II, p. 429. Voir aussi Sébastien-Roch Nicolas Chamfort : « Ce serait une chose curieuse qu'un livre qui indiquerait toutes les idées corruptrices de l'esprit humain, de la société, de la morale, et qui se trouvent développées ou supposées dans les écrits les plus célèbres, dans les auteurs les plus consacrés », Sébastien-Roch Nicolas CHAMFORT *Maximes et pensées*, Paris, Garnier Flammarion, 1968, n° 3, p. 52. Dans le manuscrit de la *Politique Pratique*, un des titres de chapitre envisagé était : « Qu'on ne peut fonder solidement l'ordre politique que sur l'intérêt ou les habitudes du plus grand nombre. »

70. J.-B. SAY, *Olbie*, *op. cit.*, p. 74.

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*

73. *Ibid.* p. 73.

74. François QUESNAY, *Physiocratie, Droit Naturel, chapitre V*, édition établie par Jean Cartelier, Paris, Garnier Flammarion, 1991, p. 84. Sur bien d'autres points, Say s'affirme comme un continuateur des physiocrates.

75. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*

76. J.-B. SAY, « Discours d'ouverture au Collège de France », dans *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. IV, p. 340.

77. J.-B. SAY, « Œuvres morales et politiques », dans *Œuvres complètes*, vol. V, *Economica*, 2002, 954 p., p. 431.

78. Evelyn FORGET, *The Social Economics of Jean-Baptiste Say: Markets and Virtue*, London, Routledge, 1999, p. 196-243.

79. Jean-Baptiste SAY, annotations à *Olbie* sur son exemplaire personnel des *Publications diverses* (Bibliothèque Arnold Heertje) dans J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, 2003.

80. Jean-Baptiste SAY, *Traité d'économie politique*, 1^{re} éd., Paris, Déterville, 1803, vol. II, p. xxviii-xxix.

81. Pierre Jean Georges CABANIS, « Opinion sur le projet d'organisation des écoles primaires, adressée au Conseil des Cinq cents », dans *Œuvres philosophiques*, Paris, PUF, 1956 (2 volumes), vol. II, p. 429.

82. La même affirmation demeure tout au long des différentes éditions du *Traité d'économie politique* : 1^{re} éd., Paris, Déterville, 1803, vol. I, p. xxix ; 3^e éd., Paris, Déterville, 1817, vol. I, p. lxxii ; 5^e éd., Paris, Rapilly, 1826, vol. I, p. xcvi-xxvii. Voir également, pour une approche plus comparative et complète, J.-B. SAY, *Traité d'économie politique variorum*, dans *Œuvres complètes*, vol. I, 2 t., ss la dir. De André Tiran, Paris, *Economica*, 2006.

83. J.-B. SAY, *Traité d'économie politique*, *op. cit.* (1^{re} éd., 1803), vol. I, p. xlv-lvi.

84. *Ibid.* Ce passage, sous une forme légèrement modifiée, se retrouve en conclusion du « Discours préliminaire » des 3^e et 5^e éditions du *Traité* (3^e éd., Paris, Déterville, 1817, vol. I, p. lxxviii-lxxix ; 5^e éd., Paris, Rapilly, 1826, vol. I, p. ciii-civ). et dans le volume I des *Œuvres complètes*, *op. cit.*

85. Des idées similaires se trouvent chez les physiocrates, Sieyès et Condorcet : Loïc CHARLES et Philippe STEINER, « Entre Montesquieu et Rousseau ; la Physiocratie et les

origines intellectuelles de la révolution française », *Études Jean-Jacques Rousseau*, vol. 11, 1999, p. 1-71.

86. Manuela ALBERTONE, *Fisiocrati, istruzione e cultura*, Torino, Fondazione Luigi Einaudi, 1979. Manuela ALBERTONE, « Du Pont de Nemours et l'instruction publique pendant la Révolution. De la science économique à la formation du citoyen », *Revue française d'histoire des Idées politiques*, n° 20 (2^e semestre), *Les Physiocrates et la Révolution française*, 2004, p. 353-371.

87. Philippe STEINER, « Intérêts, intérêts sinistres et intérêts éclairés : problème du libéralisme chez Say », *Cahiers d'Économie Politique*, n° 17, 1989, p. 21-40.

88. Jean-Baptiste SAY, *Olbie ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, Paris, Déterville, 1800, p. 5.

89. *Ibid.* Folio 85a. Notes rassemblées pour le plan de la Politique pratique.

90. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, écrit au folio 493c de la *Politique pratique*.

91. J.-B. SAY, *ibid.*, folio 6a.

92. Sur les rapports de Jean-Baptiste Say avec l'utilitarisme, voir André TIRAN, *J.-B. Say : Écrits sur la monnaie, la banque et la finance*, thèse, Lyon, janvier 1993, le chapitre II, p. 28-55 ; Evert SCHOORL, « Bentham, Say and Continental Utilitarianism », *Bentham Newsletter*, n° 6, 1982, p. 8-18.

93. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, Folio 86a des « Notes rassemblées pour le plan de la Politique pratique ». Voir les « Leçons à l'Athénée » dans *Œuvres complètes, op. cit.*, volume IV, *Leçons d'économie politique*, 2003.

94. Chez Antoine Destutt de Tracy (1754-1836), le créateur de ce mot, « idéologie » signifie : science des idées au sens le plus général de ce mot, c'est-à-dire des états de conscience. P. FOULQUIE, *Dictionnaire de la langue philosophique*, P.U.F, Paris, 1986, p 337.

95. Jean-Pierre DUPUY, *Le sacrifice et l'envie*, Calmann-Lévy, Paris, 1992, p. 12.

96. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, *Politique pratique*, chapitre IV, folios 148a-149a.

97. *Ibid.*, « Notes rassemblées pour le plan de la Politique pratique », folio 31a.

98. *Ibid.*, dans « Ce qu'est une nation éclairée ».

99. Jean-Pierre DUPUY, *Le sacrifice et l'envie*, Calmann-Lévy, Paris, 1992, p. 12.

100. Le sens de ce terme de mécanisme social ne doit pas être ici entendu dans un sens déterministe, ou de nature très modérée.

101. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*, folios 280-297.

102. *Ibid.* Chapitre [XX], « Quelles conditions nuisent à l'avancement des nations ? »

103. Voir sur ce point François FOURRICAUD, *L'individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de Talcott Parsons*, Paris, P.U.F, 1977 ; Raymond BOUDON et François BOURRICAUD, *Dictionnaire Critique de la Sociologie*, Paris, P.U.F, 1986, p. 301-309.

104. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*

105. *Ibid.*

106. Raymond ARON, *Les Étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 18.

107. J.-B. SAY, *OMP*, *op. cit.*

RÉSUMÉS

La réalisation du lien social exige que les individus se soumettent partiellement à une totalité. Mais cette totalité, Say la cherche hors de l'État, sa position n'implique en aucune façon que soient méconnues, tout au contraire, les contraintes de l'action, des structures et des institutions. Il s'agit pour lui de construire un lien social qui soit débarrassé de la vue étroite des individus agissant de façon isolée, ce qui suppose une action consciente et la prise en compte du mécanisme social. Le moyen d'y parvenir c'est le progrès des connaissances sur ce qu'est la politique et toute l'administration qu'elle implique, ainsi que l'économie et leur diffusion à travers l'instruction. C'est l'objectif de 1792 à 1832.

The realization of the social bond requires that the individuals submit themselves partially to a totality. But this totality, Jean-Baptiste Say seeks it out of the state; its position does not in any way imply that the constraints of action, structures and institutions are overlooked, rather the opposite. For him, it means building a social bond that is rid of the narrow view of individuals acting separately, which implies conscious action and taking into account the social mechanism. To achieve this, what is needed is the progress of knowledge on what is politics and all the administration it implies, as well as the economy and the dissemination of this knowledge through education. This is his objective from 1792 to 1832.

INDEX

Mots-clés : Instruction, connaissances, lien social, égalité, République

Keywords : Instruction, knowledge, social bond, equality, Republic

AUTEUR

ANDRÉ TIRAN

Laboratoire Triangle

CNRS, université de Lyon